

" cette année j'ai fait une découverte merveilleuse:

LE TEXTE LIBRE "

une élève de Seconde

## EVOLUTION DE LA PRATIQUE DU TEXTE LIBRE

Tout d'abord, qu'est-ce que le texte libre? Peut-être la réponse vous apparaît-elle comme évidente, mais je sais que certains instituteurs (ou professeurs) disent à leurs élèves: "De 8h à 10h aujourd'hui, vous allez écrire des Textes Libres." Il ne faut pas confondre Texte Libre et sujet libre: le sujet libre DOIT être écrit durant une période imposée ( 2 heures en classe, un mois à la maison ....) alors que le texte libre est un texte que l'on écrit au moment où l'on en a envie, si on en a envie, sur un sujet et dans une forme libres.

Dans notre classe, nous avons suivi une évolution qui nous a fait passer de l'un à l'autre. Au début de l'année le professeur nous a dit que nous avions à rendre au moins trois travaux par mois en plus de la dissertation faite en classe: soit un ou deux textes libres, soit un ou deux sujets libres ou dossiers sur un sujet au choix. Pendant le premier trimestre, nous avons travaillé ainsi. Les textes libres étaient lus à la classe quand les auteurs le désiraient et cette lecture était quelque fois suivie d'une discussion en classe ou entre copains.

Puis une évolution s'est produite: nous n'étions plus obligés de rendre des travaux sur des sujets libres mais de faire deux dissertations par mois (une en classe, l'autre à la maison) et nous pouvions, si nous le voulions, rendre des textes libres. Les camarades ont continué à rendre des textes libres nombreux et de qualité ce qui prouve que le texte libre était devenu un besoin. Ces textes étaient corrigés par le professeur, lus à la classe qui en discutait et, quand elle les trouvait bons, demandait qu'ils soient polycopiés. Nous avons pu "faire le point" lors de la préparation de la journée du "4 mars" ( nous en avons parlé dans les numéros précédents de "Chantiers Pédagogiques de l'Est")

Après le "4 mars", presque aucun camarade n'a plus rendu les poèmes qu'il écrivait. Puis, une semaine avant les vacances de Pâques, il y eut un différent avec le professeur. Un camarade, qui écrivait beaucoup, avait rendu un Texte Libre que le professeur n'avait pas considéré comme assez travaillé. Avant de demander au camarade de nous lire son texte, le professeur nous a dit: "Ce texte pourrait être amélioré. Essayez de voir en quoi." Après lecture il nous a proposé des modifications, mais l'auteur ne les a pas acceptées, surtout par principe: pour lui, un texte libre doit être écrit d'un jet et ne plus être retouché par après. Le professeur n'a alors pas accepté de le polycopier ... Une opposition s'est manifestée dans la classe, certains élèves ayant pris conscience que le professeur intervenait de trop, surtout avant la lecture du texte,

... / ...

ne nous permettant pas de juger ce texte par nous-mêmes. Comment apprécier un texte dans lequel on cherche "par avance" le mot à changer. Le conflit a duré jusqu'aux vacances de Pâques, heureusement proches.

Après les vacances, nous avons décidé de modifier l'exploitation des textes libres: les textes seraient lus par leurs auteurs sans présentation préalable au professeur, la possibilité de les lui rendre restant à ceux qui le désireraient. Cette nouvelle méthode a l'avantage d'obliger la classe à juger par elle-même le texte et à avoir le courage de ses opinions. Durant le troisième trimestre, les textes libres partagés avec l'ensemble de la classe ont été moins nombreux, mais de qualité. Un certain nombre d'entre eux ont été suivis de discussions très intéressantes que nous avons organisées après les cours.

L'année étant presque achevée, nous préparons un recueil de ces textes libres. sous le titre "CE SONT DES LETTRES INCONNUES ET SECRETES ...". Ce recueil sera non seulement le point d'aboutissement de cette année, mais un tremplin vers l'avenir. Le Texte Libre, en effet, ne doit pas s'arrêter parce que l'année est finie, parce que notre classe va "éclater". D'ailleurs, nous qui avons découvert que le texte libre est un moyen privilégié de communication, nous serons nombreux à continuer à écrire.

Vous-même, pourquoi n'écrivez-vous pas de Textes Libres? Tout le monde en est capable! Et pourquoi ne les communiqueriez-vous pas à vos collègues, à vos amis? Vous avez certainement quelque chose à dire!

Jean-Luc  
classe de seconde  
Lycée de Thann

*pour recevoir le recueil*

"CE SONT DES LETTRES  
INCONNUES ET SECRETES "

( un recueil de 80 pages dans le format 21x27,9 )

*adresser*

la somme de 2,00 (deux francs) (+ éventuellement 0,90 pour frais d'envoi  
à Melle Andrée Baudry 10, rue Clémenceau 68 THANN CCP 1338G Strasbourg